



# SKI ALPIN

## Règlement universitaire

Saison 2024-2025

## Composition de la Commission Mixte Nationale

### FF Ski

**Loïc LE QUELLEC** (Conseiller technique national)

**Hervé JOUNIAUX** (Président de la Commission Universitaire)

### FF Sport U

**Philippe REBOT** (Directeur national adjoint)

---

## Dates du championnat

Championnat de France	Dates (Lieu)	Date limite des inscriptions
Ski alpin	30 et 31 janvier 2025 Villard de Lans (Auvergne-Rhône-Alpes)	23 janvier 2025

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE SKI ALPIN

## 1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

**30 et 31 janvier 2025**  
**Villard de Lans (Auvergne-Rhône-Alpes)**

## 2 - FORMULE SPORTIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Deux disciplines seront au programme :

- Géant
- Slalom

Titres décernés :

- Un titre de Championne de France sera attribué en slalom et en géant.
- Un titre de Champion de France sera attribué en slalom et en géant.

Les feuilles d'engagements feront apparaître s'il y a lieu : le numéro de code FFS, les points FFS, (les listes de départ s'effectuant à partir du niveau des participants et sur le logiciel de la FF Ski).

Les épreuves nationales FF Sport U sont homologuées par la FF Ski.

La licence fédérale (FF Ski) est nécessaire pour les athlètes désirant acquérir des points FFS. Seule la licence FF Sport U est obligatoire pour participer au Championnat de France.

Tout concurrent souhaitant obtenir une qualification exceptionnelle devra se référer aux directives nationales. Cette demande ne pourra être prise en compte après la date limite des inscriptions fixée au 23 janvier 2025.

### 3 - DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS

**23 janvier 2025**  
**Contact : [croux@sport-u.com](mailto:croux@sport-u.com)**

Date limite de rigueur : le **26 janvier 2024** (fermeture du serveur à 23h59)

[http://www.sport-u-licences.com/fnsu\\_compets02.php](http://www.sport-u-licences.com/fnsu_compets02.php)

Pour retrouver cette compétition vous pouvez utiliser les filtres suivants :

- Académie : « Centrale »
- Sport « Ski alpin »

### 5 - RÈGLEMENT SPORTIF

Port obligatoire du casque pour toutes les disciplines.

### 6 - RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE

Se référer au Règlement Intérieur.



## CONTACTS

### **FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE**

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

[federation@sport-u.com](mailto:federation@sport-u.com)

[www.sport-u.com](http://www.sport-u.com)

Directeur national adjoint - Philippe REBOT

[prebot@sport-u.com](mailto:prebot@sport-u.com)

Chargé de mission sport - Clément ROUX

[croux@sport-u.com](mailto:croux@sport-u.com)